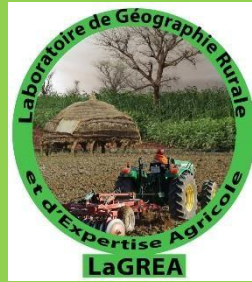




UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)

Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J_GRAD)



ISSN : 1840-9962

N°002, décembre 2022

Volume 3

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)	TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)	SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)	OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)	HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)	CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)	CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)	OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)	ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)	GONZALLO Germain (UAC, Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)	KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)	YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)	HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)	BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N^o 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	DJOHY Gildas Louis, SOUNON BOUKO Boni, IDRISOU Yaya, DOSSOU Paulin Jésusin, YABI Jacob Afouda: <i>Co-conception d'un modèle conceptuel des stratégies et des pratiques d'utilisation des pâturages naturels pour l'alimentation des troupeaux bovins dans un contexte de changements climatiques</i>	05-22
2	DOSSO Yaya : <i>Commerce de ressources halieutiques et autonomisation financière des femmes dans la ville de Séguéla (Côte d'Ivoire)</i>	23-35
3	SEIDOU Abdel Hack, ZANNOU Sandé, VIGNINOU Toussaint : <i>Echanges frontaliers et structuration de l'espace dans le plateau au sud-est du Bénin</i>	36-50
4	DONGO Kouassi Toussaint, ATTA Kouacou Jean-Marie : <i>Analyse de l'évolution de la forêt classée de Songan DE 1986 à 2020 (Côte d'Ivoire)</i>	51-61
5	OUEDRAOGO Soumaïla, YAMEOGO Lassane : <i>Perceptions des agriculteurs de la région nord du Burkina Faso de l'usure des écosystèmes au carrefour des variabilités climatiques et de la dégradation des terres agricoles</i>	62-73
6	SAGNE Félix Sédar, SOUGOU Abdoulaye, DIA Amadou Tidiane, SY Baba, SY Boubou Aldiouma : <i>Cartographie diachronique de la dynamique spatio-temporelle des terres salées de la commune de Loul-Séssène, nord de l'estuaire du sine Saloum (Sénégal)</i>	74-91
7	ZANNOU DJOSSE Vincent, AHOMADIKPOHOU Louis, TOHOZIN Antoine Yves et ZINSOU Raphaël : <i>Contraintes de la production et de la commercialisation d'ananas biologique dans la commune de Tori-Bossito</i>	92-104
8	SOULEY Kabirou : <i>Impact de la culture du souchet sur les transactions foncières dans la commune rurale de Tchadoua au Niger</i>	105-116
9	BISSOU GUIKAHUE Daniel : <i>Espace maritime et émergence du tourisme dans les villages littoraux au sud-est de la Côte d'Ivoire</i>	117-127
10	AKINDELE ABANICHE Akibou et SODEGLA LEOBOUI Lazare : <i>Concepts des paramètres climatiques chez les Aja de la commune de Dogbo</i>	128-140
11	YEO NOGODJI Jean : <i>Orpaillage clandestin et recul de l'agriculture dans la sous-préfecture de Kokumbo</i>	141-160
12	SOW ALASSANE Seydou, NIANG Souleymane, SY Abou Amadou, FAYE CHEIKH Ahmed Tidiane, SY Boubou Aldiouma : <i>Réponse hydro-érosive et modélisation du fonctionnement hydro géomorphologique d'un bassin versant à forte dynamique structurale par ravinement : le bassin versant de Oourossogui (nord du Sénégal)</i>	161-179
13	ISSA Maman-Sani, OGOUWALE Romaric, LODOUHOUE KANNAYI Frédéric, VISSIN W. Expédit : <i>Caractérisation des risques hydro climatiques dans la bande côtière Avlékété-Togbin-Ouidah au sud Bénin (Afrique de l'Ouest)</i>	180-190

14	SAIDOU Abdoukarimou : <i>Analyse critique de la qualité des plans de développement communaux (PDC) au Niger : étude de cas des PDC de la zone du barrage hydro-électrique de Kandadji</i>	191-203
15	DJASRA Edmond, BOUYO KWIN Narem Jim et TCHÉKOTÉ Hervé : <i>Appuis des organisations non gouvernementales aux organisations paysannes dans la lutte contre la pauvreté dans le département du Mandoul oriental (Tchad)</i>	204-218
16	ALLOGHO-NKOGHE Fidèle : <i>Typologie de l'habitat et qualité de vie à Libreville (Gabon): vers un nouveau remodelage de l'espace urbain ?</i>	219-230
17	N'GORAN KOUAME Fulgence : <i>Pratique touristique et de loisirs dans les espaces péri-urbains dans la commune de Bouake : entre quête de quiétude et réappropriation du genre de vie rurale dans l'espace urbain</i>	231-242

COMMERCE DE RESSOURCES HALIEUTIQUES ET AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES FEMMES DANS LA VILLE DE SÉGUÉLA (CÔTE D'IVOIRE)

TRADE IN FISHERIES RESOURCES AND FINANCIAL EMPOWERMENT OF WOMEN IN THE CITY OF SÉGUÉLA (CÔTE D'IVOIRE)

YAYA DOSSO

Université Alassane Ouattara / Bouaké (Côte d'Ivoire), 0758641124 / 0102277360, BP V 18 Bouaké, Côte d'Ivoire, E-mail : yayadosso137@gmail.com

RÉSUMÉ

Située au Nord de la Côte d'Ivoire, la ville de Séguéla est approvisionnée en produits halieutiques par six zones de production dont deux principales que sont Abidjan et Daloa. L'activité de commercialisation de ces produits, mobilise nombre de femmes et sa contribution à leur autonomie financière est peu abordée dans les réflexions scientifiques. L'étude vient donc mettre en exergue la participation de ce commerce à l'autonomisation financière et à l'émancipation des femmes dans la ville de Séguéla. Pour y parvenir, l'étude à la fois qualitative et quantitative, a consisté, sur une période de 6 mois, à recueillir les données à partir de la recherche documentaire et d'enquêtes de terrain qui se résument à l'observation, l'entretien et l'enquête par questionnaire auprès de 190 actrices dont 5 grossistes, 10 fumeuses et 175 détaillantes. Les données qualitatives et quantitatives recueillies auprès des enquêtés, ont subi différents types de traitements selon leur nature. Cela a nécessité le recours au logiciel Arcgis 10.3 pour les réalisations cartographiques et les logiciels EPI Info, SPSS et Excel pour établir des tableaux et des graphiques.

Il en ressort que 0,66 % de la population féminine et 1,38 % de celle en âge de travailler (de 18 ans et plus) exercent dans ce commerce. Aussi, le nombre de femmes qui réalisent des bénéfices inférieurs au SMIG ivoirien (60 000 Francs CFA) est largement supérieur à celles dont les bénéfices surclassent le SMIG ivoirien. Malgré cela, les revenus qui en découlent contribuent à l'amélioration des leurs conditions de vie en leur permettant de subvenir à leurs besoins, de s'occuper de leurs enfants, d'aider leurs maris, d'investir dans l'immobilier et dans d'autres secteurs d'activités. Par ailleurs, bien que ce commerce génère des revenus permettant aux femmes de satisfaire leurs besoins et de faire face à certaines réalités sociales, l'activité est confrontée à des difficultés qui ne leur facilitent pas la tâche dans l'exercice de leur fonction. Il s'agit, entre autres, de la rareté du poisson par moment, des tracasseries routières, du problème de conservation et des difficultés d'accès aux marchandises pour celles qui s'approvisionnent en zones de production rurale.

Mots-clés : commerce, ressources halieutiques, autonomisation financière, femmes, Séguéla

ABSTRACT

Located in the north of Côte d'Ivoire, the city of Séguéla is supplied with fish products by six production areas, two of which are main, Abidjan and Daloa. The marketing activity of these products mobilizes many women and its contribution to their financial autonomy is little addressed in scientific reflections. The study therefore highlights the participation of this trade in the financial empowerment and emancipation of women in the city of Séguéla. To achieve this, the study, both qualitative and quantitative, consisted, over a period of 6 months, in collecting data from documentary research and field surveys which boil down to observation, interview and survey by questionnaire with 190 actresses including 5 wholesalers, 10 smokers and 175 retailers. The qualitative and quantitative data collected from respondents have undergone different types of processing depending on their nature. This required the use of Arcgis 10.3 software for cartographic production and EPI Info, SPSS and Excel software to draw up tables and graphs.

It shows that 0.66% of the female population and 1.38% of those of working age (18 years and over) work in this trade. Also, the number of women who earn profits below the Ivorian SMIG (60,000 CFA francs) is much higher than those whose profits exceed the Ivorian SMIG. Despite this, the resulting income contributes to the improvement of their living conditions by enabling them to support themselves, take care of their children, help their husbands, invest in real estate and other business sectors. Moreover, although this trade generates income enabling women to meet their needs and cope with certain social

realities, the activity is faced with difficulties that do not make it easier for them to perform their duties. These include, among other things, the scarcity of fish at times, road hassles, the problem of conservation and the difficulty of access to goods for those who get their supplies from rural production areas.

Keywords: *trade, fisheries resources, financial empowerment, women, Séguéla*

INTRODUCTION

Lors de la célébration de la première journée internationale de la femme le 08 Mars 1975, les Nations Unies ont défini à partir de cinq critères, l'autonomie de la femme : le sens de la dignité, le droit de faire et de déterminer ses choix, le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités, le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie et enfin la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social (ONU-Femmes, 2017, p. 10). Par ailleurs, l'autonomisation des femmes est un processus complexe d'accession de celles-ci à une pleine participation à la vie civile, politique, économique et à l'exercice de leurs droits correspondants (SANGARET I. (2020, p. 19). Pourtant, les femmes vivent dans la pauvreté et ont souvent recours au secteur informel pour gagner leur vie (SANGARET I., 2020, p. 13). Aussi, le Plan International (2015, p. 14) atteste qu'en 2013, 85 % des femmes en Afrique subsaharienne occupaient des emplois précaires sans contrat ni protection sociale. Aussi, dans les pays les moins avancés, elles sont concentrées dans les secteurs de l'agriculture et de l'auto emploi et représentent seulement 9 % des travailleurs du secteur formel contre 21 % des hommes (Plan International, 2015, p. 14). Face à cette injustice, l'ONU, les ONG et les gouvernements nationaux ont inscrit l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au cœur de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Réunis à Antananarivo à Madagascar les 26 et 27 Novembre 2016, les Chefs d'État et de gouvernement ont adopté une résolution sur la création d'une entité au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour la promotion de l'égalité femme-homme, des droits d'autonomisation des femmes et des filles (Direction de la communication et des Instances de la Francophonie, 2016, p. 1). L'adoption d'une stratégie visant à renforcer les synergies entre les politiques permet d'approfondir une vision en matière de promotion du genre et des droits d'autonomisation de la gent féminine. Ces dernières années, la paupérisation croissante des populations ivoiriennes, notamment des femmes, pose un réel problème de développement durable. Cela suscite des stratégies de lutte efficaces pour éradiquer ce phénomène (Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales, 2018, p. 14). PEUMOND. J. (2008, p. 4) mentionne également que des actes majeurs posés par le gouvernement ivoirien traduisent sa volonté de faire bouger les lignes vers une amélioration du statut de la femme dans le pays. Aussi, PEUMOND J. (2008, p. 4), souligne que le Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires sociales a favorisé la création de treize (13) cellules genre dans les Ministères techniques pour une intégration transversale. ASSUE Y. J-A. (2019, p. 7), « atteste que cette thématique est le principal objectif du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI). Il vise à renforcer ou créer des activités génératrices de revenus, des structures en charge de l'autonomisation de la femme et la sensibilisation de l'entrepreneuriat féminin ». Dans la ville de Séguéla, en plus des stratégies prémentionnées, les femmes commercialisent les ressources halieutiques pour garantir leur autonomie financière. Selon le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (Direction de Séguéla) (2012, p 9), en 2011, les femmes impliquées dans le commerce de ressources halieutiques étaient au nombre de 150. Elles vendent des poissons, des crabes, des crevettes et des écrevisses (Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Séguéla, 2020, p 14). Il s'agit donc d'une activité qui occupe nombre de femmes et sa contribution à leur autonomie financière reste sous silence. Ce constat suscite l'interrogation suivante : Comment le commerce des ressources halieutiques contribue-t-il à l'autonomisation et au développement socioéconomique des femmes dans la ville de Séguéla ?

Répondre à cette question, revient, d’abord à expliquer le commerce des ressources halieutiques dans la ville de Séguéla, ensuite, à montrer son rôle dans l’autonomisation financière des femmes de ladite ville au moyen de certains matériels et méthodes.

1. MATÉRIELS ET MÉTHODES

Chef-lieu de la région du Worodougou et du district du Woroba, la ville de Séguéla est située au nord-ouest de la Côte d’Ivoire comme le montre la figure 1 suivante :

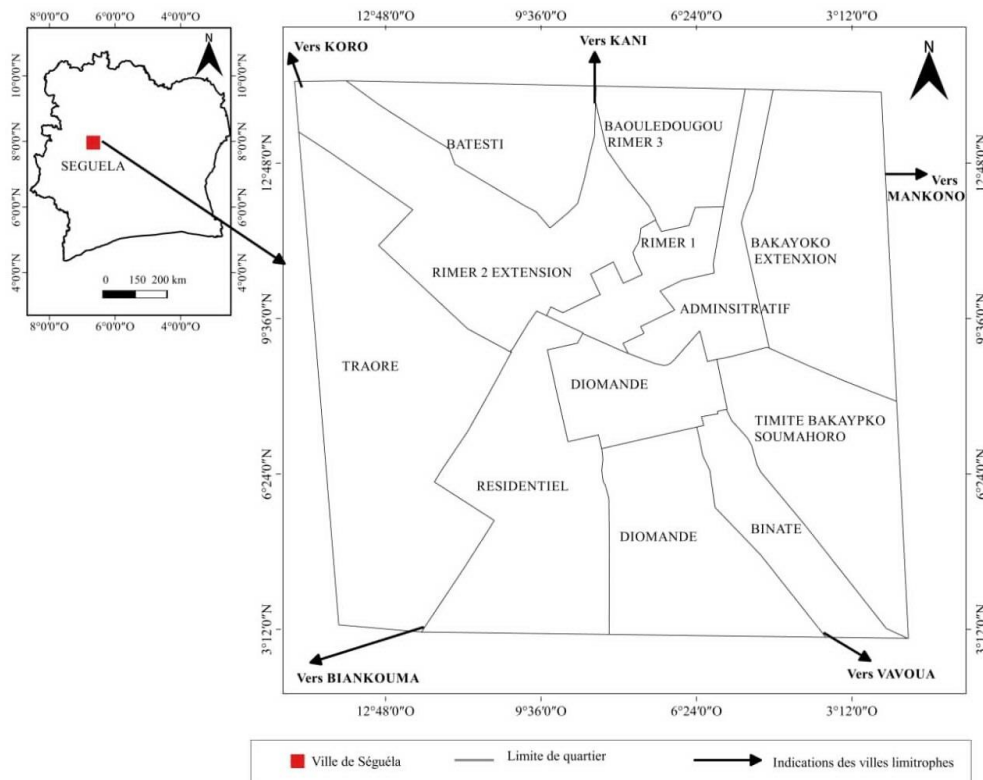


Figure 1 : Localisation de la ville de Séguéla

Source : Institut National de la Statistique, 2019, Réalisation : DOSSO Y., 2022

Située à 7°57'39" de latitude nord et à 6°40'23" de longitude ouest, la ville de Séguéla couvre une superficie de 21 900 Km². Elle est limitée au nord par les villes de Koro et Kani, au sud par celle de Vavoua, au sud-ouest par la ville de Biankouman, et à l’est par celle de Mankono. Composée de 12 quartiers, Séguéla a une population de 57 555 habitants dont 28 978 hommes et 28 577 femmes (Institut National de la Statistique, 2022).

Pour cette étude, les outils de collecte de données s'appuient sur des techniques qualitatives (la recherche documentaire, l’observation, l’entretien) et quantitatives (l’enquête par questionnaire). Elles ont permis d’avoir des données qualitatives et quantitatives. Il s’agit, entre autres, de la production fraîche et fumée, des prix de vente, des revenus et bénéfices des actrices, du nombre d’actrices et leurs âges (données quantitatives). Pour comprendre les raisons, les opinions, les motivations et avoir des éclaircissements supplémentaires sur certains aspects liés au sujet, recours a été fait aux questions ouvertes dans l’optique d’obtenir des données qualitatives. Elles se résument aux informations portant sur la répartition spatiale des zones d’approvisionnement et des marchés de vente, aux espèces et leurs modes de transformation, aux modes de vente, au revenu et son utilisation.

Les centres d'intérêts des ouvrages lus tournent autour de deux axes. Ce sont, la place de la femme dans les sociétés africaines et les stratégies d'autonomisation les concernant. En ce qui concerne la première rubrique, dans la société moderne africaine, en plus d'être mère au foyer, la femme joue un rôle très crucial dans le développement du pays. Cela se perçoit au niveau économique, politique et social. En effet, C. COQUERY-VIDROVITCH (1997, p. 2) affirme que la femme est perçue comme un soutien dans la famille car elle joue le rôle de mère et est chargée de toute la gestion de la maison. En outre, dans certains pays de l'Afrique subsaharienne, les femmes apportent une contribution représentant jusqu'à 60 à 80 % de l'alimentation du continent (B. NJOBE et S. KAARIA, 2015, p. 4). La FAO (1994, p. 2) renchérit en disant que les femmes jouent un rôle important dans la production agricole puisqu'elles représentent 60 % de la main-d'œuvre agricole, 73 % des exploitants et elles produisent 80 % des denrées vivrières destinées à la consommation familiale. Malgré ce rôle crucial qu'elles jouent dans le développement des pays Africains, les femmes sont les principales victimes de la pauvreté et les plus discriminées dans une société où les ressources économiques et financières sont essentiellement contrôlées par les hommes (Organisation Internationale du Travail, 2021, p 26). Face à cela, la question de leur autonomisation effective est aujourd'hui au centre de tous les débats concernant les questions du genre. Ainsi, certaines organisations telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont pour mission de dispenser toutes les formes d'aide, d'assistance et de concourir à la promotion familiale et sociale au profit des populations démunies, en particulier les femmes et les jeunes filles (Nations Unies, 2017, p. 3). En sus, YATTARA M. A. (2017, p. 9), indique que les organisations internationales et diverses études féministes prônent "l'empowerment" des femmes comme moyen efficace pour le renforcement de leurs capacités à faire leur propre choix et un développement durable inclusif. De plus en plus, l'autonomisation se perçoit à travers le prisme de l'entrepreneuriat féminin. Cela est confirmé par T. DZAKA-KIKOUTA et C. MABENGE (2018, p. 118) qui soutiennent que les femmes développent des activités génératrices de revenus (AGR) via notamment les micros entreprises ou en qualité de travailleuses indépendantes du secteur informel, opérant essentiellement dans des activités à faible valeur ajoutée. En Côte d'Ivoire, la mise en place du Plan National de Développement (PND) (2012-2015 ; 2016-2020) suppose la mise en place de programme particulier pouvant amener les femmes à l'autonomisation. Pour accompagner les dispositions du PND en faveur des femmes, le FAFCI fut créé en 2012. Il a permis, selon BAKAYOKO L-R. (Discours, 2019) « l'autonomisation de près de 15 000 femmes qui vivaient dans une situation de précarité et créé près de 6 000 emplois ». Ce projet mis en place est un programme de financement des micro-projets des femmes. Hormis le FAFCI, les filets sociaux ont vu le jour en 2017, « le projet de filet sociaux productifs, est une sorte de bourse familiale octroyant une allocation trimestrielle de 36 000 F CFA aux ménages les plus pauvres de Côte d'Ivoire » (Banque Mondiale, 2022, p. 2).

L'observation a permis d'inventorier les marchés, de connaître les espèces qui s'y vendent et le nombre de femmes mobilisé par l'activité. L'entretien s'est déroulé avec les autorités municipales, ceux du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques et les responsables des vendeuses de poissons de chaque marché. Ces échanges ont permis d'avoir des informations sur les lieux d'approvisionnement, les productions importées et commercialisées et le nombre de femmes qui exerce l'activité de commercialisation de poissons. L'enquête par questionnaire a permis d'avoir nombre d'informations sur les prix, les jours de vente, le revenu et son utilisation.

Selon le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (Direction de Séguéla) (2012, p 9), en 2011, les femmes impliquées dans le commerce de ressources halieutiques étaient au nombre de 120 dont 3 grossistes, 7 fumeuses et 110 détaillantes. Pour une mise à jour de ces statistiques, une équipe de dix (15) personnes a été mise en place pour les recenser dans les marchés et les

lieux de fumage du 10 Avril au 5 Mai 2022. Il en ressort 190 actrices dont 5 grossistes, 10 fumeuses et 175 détaillantes. Ainsi, pour l'enquête par questionnaire, le choix a été porté sur une étude exhaustive. Hormis cela, un GPS a été utilisé pour la prise de coordonnées géographiques des marchés et des lieux de fumage qui abritent les femmes de l'activité. Certaines données ont fait l'objet d'un traitement cartographique et graphique pour leur donner un caractère beaucoup plus expressif. Ainsi, les logiciels EPI Info, SPSS et Excel ont servi à établir des tableaux et des graphiques. Le logiciel ArcGIS 10.3 a été utilisé pour réaliser des cartes. L'analyse et le commentaire des cartes, tableau et photographies ont donné cinq résultats.

2. RÉSULTATS

Séguéla, une ville approvisionnée en produits halieutiques par plusieurs zones de production

La ville de Séguéla est, en plus de sa propre production, approvisionnée par cinq localités dont deux principales que sont, Abidjan et Daloa. Cette figure 2 nous en donne un aperçu.

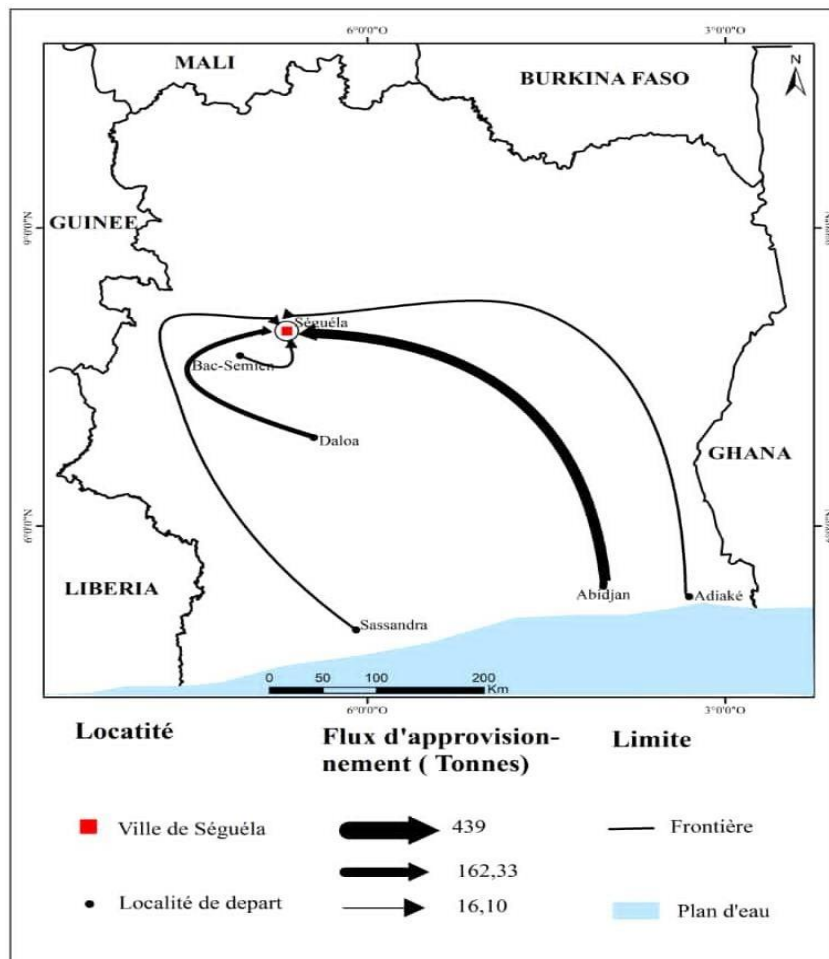


Figure 2 : Zones d'approvisionnement et flux des ressources halieutiques vendues dans la ville de Séguéla en 2021

Source : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Séguéla, 2022 ; *Réalisation :* DOSSO Y., 2022

En 2021, la ville de Séguéla a reçu 830,832 tonnes de ressources halieutiques dont 439 tonnes d'Abidjan, 162,33 tonnes de de Daloa, 74,20 de Sassandra, 66,30 tonnes d'Adiaké et 74,30 tonnes de Bac-semien (Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de

Séguéla, 2022, p. 9). Par ailleurs, le poisson représente 90 % des produits contre 10 % de crustacés (Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Séguéla, 2020, p. 11). Les prix de vente varient selon divers facteurs et le fumage est le principal mode de traitement des produits.

Le fumage, principal mode de traitement des espèces à prix de vente variant selon divers facteurs

Le fumage est le principal mode de traitement des produits commercialisés à Séguéla comme le prouve la figure 3 suivante :

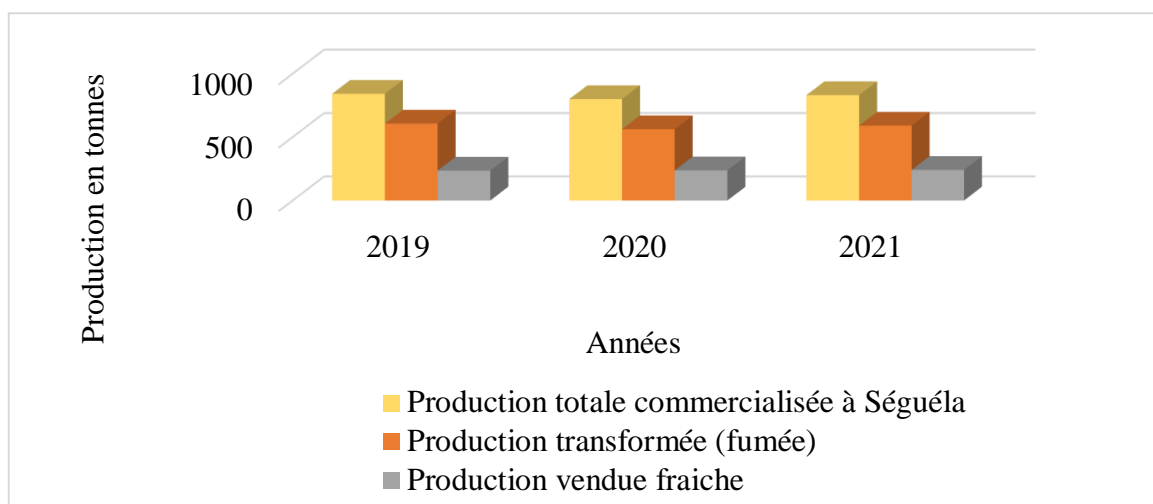


Figure 3 : Production fraîche et fumée de poissons commercialisés dans la ville de Séguéla de 2019 à 2021

Source : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Séguéla, 2019, 2020, 2021

Cette figure 3 montre que plus de 70 % de la production halieutique commercialisée à Séguéla sont fumées avant d'être déversées sur les marchés de ladite ville. Cela s'explique par le fait que les espèces halieutiques sont des denrées hautement périssables et plus de 94 % des vendeuses (170 femmes) ne disposent pas de moyens de conservation par le froid (réfrigérateur et congélateur).

Aussi, les prix diffèrent selon l'espèce, l'état du produit (fumé ou frais) et le mode de vente (en détail ou en gros), comme détaillé dans le tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Prix de vente de quelques espèces selon le mode de vente (en détail ou en gros), l'état (fumé ou frais) et le type de produit

Nom commercial des poissons	Prix de vente en gros (F CFA)			Prix de vente en détail (F CFA)			
	Quantité en kg	Frais (F CFA)	Fumé (F CFA)	Quantité en kg	Frais (F CFA)	Fumé (F CFA)	
Brochet	10	27000	29000	0,5 1	1350 2700	1800 3200	
Carpe blanche	10 à 20	P	15500 / 30000	17000 / 33000	0,6	600 à 1000	1000 à 1500
		M	16000 / 31000	19000 / 33000	1	1500 à 2000	2000 à 2500
		G	17000 / 32000	20000 / 35000	2	2200 à 3000	2700 à 3500
Carpe grise	20	P	21000	28000	0,33	400 à 500	1000 à 1500
		M	23500	28000	1	1300 à 1600 1800 à 2500	2000 à 2300
		G	26000	29000	2		2300 à 3000
Chinchard	20	P	20000	22000	0,35 à 0,8		500 à 1000
		M	21500	22000	1 à 2	1200 à 2200	1700 à 2700
		G	24000	26000			
Friture	20	23000	25000	0,4 à 0,6 1	500 à 800 1200	1000 à 1300 1700	
Mulet	20	15000	17000	10	8000	9000	
Machoiron	10	11000	13000	1	1200	1700	
Sardinelle	20	17500	19000	1	1000	1500	
Crabe	5	35 000 à 50 000	37 000 à 52 000	1	7 000 à 10 000	7 500 à 11 000	
Crevette	5	40 000 à 50 000	42 000 à 52 000	1	8 000 à 10 000	9 000 à 11 000	
Écrevisse	5	30 000 à 40 000	31 000 à 42 000	1	6 000 à 8 000	7 000 à 9 000	

Source : DOSSO Y., 2021

NB : Kg = Kilogramme, F CFA = Franc CFA, P = petit, m = moyen, g = grand

La vente se fait en gros et en détail. Les espèces les moins chères sont la Sardinelle, la Friture, et le Chinchard. Plus de la moitié des femmes impliquée dans cette activité a un revenu annuel inférieur au SMIG ivoirien.

Des revenus mensuels inférieurs au SMIG ivoirien pour plus de la moitié des actrices

Dans la ville de Séguéla, le commerce de produits halieutiques mobilise 190 femmes dont 5 grossistes, 10 fumeuses et 175 détaillantes. Ce qui représente 0,66 % de la population féminine et 1,38 % de celle en âge de travailler (calcul à partir des données de l'INS, 2021). La figure 4

suivante, donne un aperçu du nombre d'actrices dont les revenus moyens mensuels surclassent le SMIG ivoirien qui s'élève à 60 000 Francs CFA.

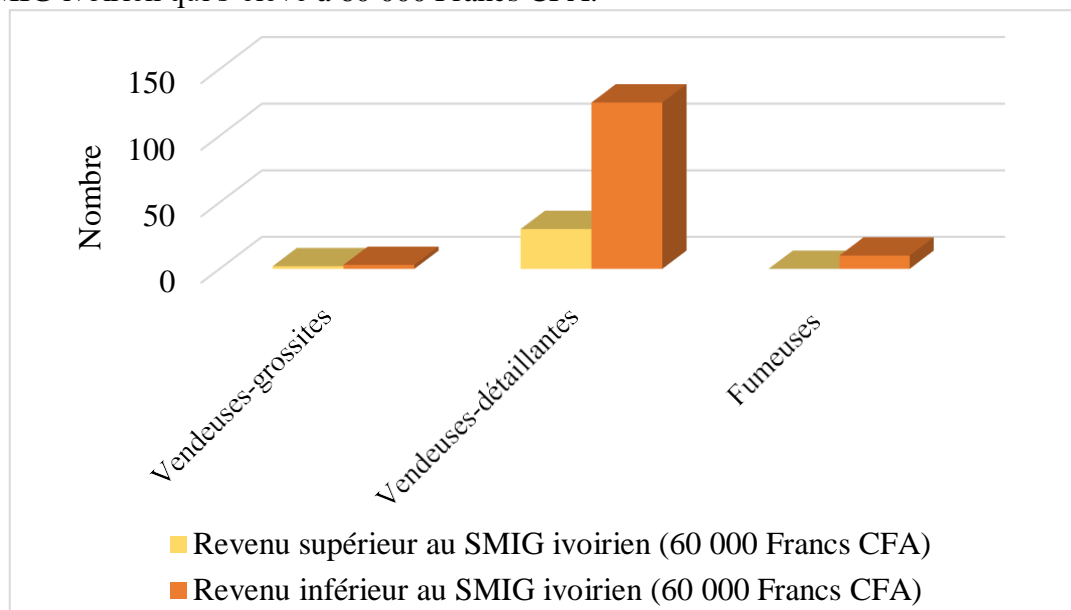


Figure 4 : Nombre de commerçantes de ressources halieutiques à bénéfice mensuel moyen supérieur et inférieur au SMIG ivoirien dans la ville de Ségoula en 2021

Source : DOSSO Y., 2021

Le nombre de femmes qui réalisent des bénéfices inférieurs au SMIG ivoirien est largement supérieur à celles dont les bénéfices surclassent le SMIG ivoirien. En effet, sur les 190 commerçantes, 32 (16,84 %) réalisent des bénéfices mensuels supérieurs ou égaux au SMIG ivoirien. Il s'agit de 2 grossistes (bénéfice supérieur ou égal à 100 000 Francs CFA) et 30 détaillantes dont les bénéfices varient entre 60 000 et 90 000 Francs CFA. Cela s'explique par le fait que contrairement aux autres, ces 32 femmes sont toutes conjointes de fonctionnaires et agents de l'État. Elles affirment bénéficier du soutien de leurs conjoints, leur permettant ainsi d'accroître leur pouvoir d'achat. Ce qui leur permet parfois de faire des achats de produits à hauteur de 150 000 Francs CFA par mois, pour des bénéfices allant jusqu'à 120 000 F.

Les 158 femmes restantes (83,16%) ont des bénéfices inférieurs au SMIG en raison de la précarité économique et sociale dans lesquelles elles vivent. En effet, 20 % de ces femmes sont des mères célibataires sans soutien financier aucun. 45 % et 15 % sont respectivement conjointes dans des foyers monogames et polygames. Elles attestent que leurs conjoints exercent dans des Petites et Moyennes Entreprises. De plus, leurs revenus sont aussi inférieurs au SMIG et elles ne bénéficient d'aucune aide financière de leur part. Malgré ce qui précède, les revenus générés par l'activité de commercialisation de ressources halieutiques contribuent aussi à l'amélioration des conditions de vie des femmes qui l'exercent.

Une activité contribuant à l'amélioration des conditions de vie des femmes malgré ses revenus inférieurs au SMIG ivoirien

Les revenus générés par les activités liées au commerce de poissons permettent aux femmes de satisfaire des besoins individuels et familiaux, d'investir dans l'immobilier et dans d'autres secteurs d'activité pour certaines. En effet, toutes les femmes (100 %) interrogées affirment que ces revenus leur permettent de s'entretenir (habillement, soins corporels, esthétique et autres accessoires de beauté), d'aider leurs parents, de s'occuper des enfants et d'aider leurs conjoints pour celles qui sont en couple. 20 % soutiennent qu'elles investissent dans le vivrier pour maximiser leur profit et 95 % assurent qu'elles mangent au moins deux fois par jour. Deux de

ces femmes, notamment des grossistes, sont propriétaires d'habitations modernes. Certains de leurs biens acquis grâce aux revenus générés par ce commerce se présentent comme suit :



Photo 1 : Une maison appartenant à une vendeuse de poissons dans la ville de Séguéla



Photo 2 : Une moto appartenant à une vendeuse de poissons dans la ville de Séguéla

Cliché : DOSSO Y., 2021

Planche photographique 1 : Exemple de biens acquis grâce aux revenus générés par le commerce de poissons

Cette maison et cette moto sont du fait des revenus générés par la vente de poissons. Ils appartiennent à des grossistes. Aussi, grâce à cette activité, deux autres grossistes ont réussi à acquérir des terrains dans la ville de Séguéla.

Le commerce de ressources halieutiques dans la ville de Bouaké mobilise nombre de femmes et contribue aussi à leur autonomie financière à travers les revenus qu'elle génère. Cependant, l'activité est confrontée à des difficultés qui constituent des obstacles à cette autonomisation.

Une autonomisation financière entachée par des difficultés liées au commerce de ressources halieutiques

Bien que le commerce de ressources halieutiques génère des revenus permettant aux femmes de satisfaire leurs besoins et de faire face à certaines réalités sociales, l'activité est confrontée à des difficultés qui ne leur facilitent pas la tâche dans l'exercice de leur fonction. En effet, pendant la saison de pluies (de mars à juin), l'accès à certaines zones de production, notamment Bac-Sémen, est très difficile en raison du mauvais état des routes. À cela, s'ajoutent les rackets, les tracasseries routières et les difficultés de transport des produits liées aux problèmes sécuritaires consécutives aux crises sociopolitiques. Au niveau de la vente, les produits sont généralement vendus à même le sol. En sus, 95 % des femmes ne disposent pas d'équipements et d'infrastructures de conservation par le froid. Par ailleurs, les prix diffèrent d'une vendeuse à l'autre et plus de 90 % des enquêtées sont analphabètes. Cet handicap explique leur réticence à ouvrir des comptes et à signer des contrats avec des agents économiques à capacité de financement (banques, microfinances, mésofinances, ...) de peur d'être grugée. Pourtant, ces contrats pouvaient permettre à ces femmes de bénéficier de financement pour accroître leurs chiffres d'affaires.

3. DISCUSSION

En plus de sa production locale, la ville de Séguéla est approvisionnée par cinq zones de production dont deux principales que sont, Abidjan et Daloa. Cette affirmation est semblable à celle de O. NJIFONJOU (2002, p. 8) et du Ministère Nigérien de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (2007, p.27). En effet, O. NJIFONJOU (2002, p. 8) affirme qu'en plus de sa production locale, le Cameroun est approvisionné en ressource halieutique par une diversité de pays que sont : la Mauritanie, le Sénégal, la Hollande, l'Argentine, l'Espagne et la Namibie. Quant au Ministère Nigérien de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (2007, p. 27), la république du Niger est approvisionnée en ressource halieutique par sa production locale et celle de plusieurs pays dont le Mali, le Nigéria, le Sénégal, le Bénin et la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs le fumage est le principal mode de traitement des espèces halieutiques vendes à Séguéla et les prix de vente varient selon divers facteurs. Ce qui corrobore les résultats de la FAO (2008, p 14) qui maintient que dans certains pays africains comme le Sénégal, le *Guedj* ou le fumage reste le principal mode de conservation du poisson de la pêche locale. Toutefois, ces résultats sont différents de ceux de M. AMADOU et *al* (2005, p 12) qui soutiennent que les produits de la pêche artisanale en Mauritanie sont surtout commercialisés en frais. De plus, les prix varient selon divers facteurs comme le certifient M. AMADOU et *al* (2005, p 12) et KOUMAN K. M. et KOUADIO N. K. F. (2016, p 64). Pour M. AMADOU et *al* (2005, p 12), le prix de vente du poisson en Mauritanie varie en fonction de la position du marché par rapport à la plage. Parlant du commerce du poisson de la pêche de Grand-Bassam, KOUMAN K. M. et KOUADIO N. K. F. (2016, p 64) relève que parmi les divers facteurs qui participent à la formation des prix dans le circuit de distribution, on retient entre autres le fumage, le lieu, le client et l'espèce.

En outre, l'activité mobilise une multitude de femmes (190 femmes) dont 5 grossistes, 10 fumeuses et 175 détaillantes. Ces résultats confirment ceux de S. CAMARA (2018, p. 45), Évariste O. B. A. et *al* (2018, p 179) et la Banque Africaine de Développement (2015, p 1). En effet, une multitude de femmes dont 200 mareyeuses sont impliquées dans le commerce du poisson dans la région du Cap (S. CAMARA, 2018, p. 45). Par ailleurs, les activités post-capture absorbent plusieurs catégories de femmes en amont et en aval, dont (61,06 %) pour les femmes grossistes, les femmes fumeuses (24,66 %), les femmes revendeuses (18,58 %) et les écailleuses (5,7 %) (ÉVARISTE O. B. A. et *al*, 2018, p 179). En dehors du commerce des ressources halieutiques, les femmes sont fortement impliquées dans d'autres secteurs d'activité. Cela est confirmé par la Banque Africaine de Développement (2015, p 1) qui soutient « qu'en Côte d'Ivoire, la production de cacao concentre une main d'œuvre à 68 % féminine. En Éthiopie, les femmes représentent 75 % de la main-d'œuvre dans la production de café. » Banque Africaine de Développement (2015, p 1).

Aussi, plus de la moitié de ces femmes à un revenu mensuel en deçà du SMIG ivoirien, infirmant ainsi les dires de STELLA W. (2018, p 3). En effet, à Koko (Nigéria), les commerçantes de poissons gagnent jusqu'à 1 875 Nairas par jour, soit 4,40 dollars par jour (correspondant à 2813,8 Francs CFA par jour) (STELLA W., 2018, p 3). De plus, ce commerce contribue aussi à l'amélioration des conditions de vie des femmes de Séguéla malgré leurs revenus inférieurs au SMIG ivoirien. Cette déclaration est semblable à celle de S. CAMARA (2018, p. 45), de la FAO (1996, p 14) et d'Évariste O. B. A. (2018, p 179). Parlant des commerçantes de poissons de la région du Cap, S. CAMARA (2018, p. 45) affirme que 90 % sont propriétaires de maisons et certaines d'entre elles en ont 2, 3 ou 4. Il continue pour dire que 50 % des détaillantes ont acheté et construit leurs propres maisons ou ont construit des bâtiments chez leurs maris. En plus, parmi les transformatrices, 22 (soit 11 %) possèdent des maisons qu'elles ont achetées avec les revenus tirés de leurs activités (S. CAMARA 2018, p. 45). « Au

Bénin, les commerçantes de poissons, analphabètes pour la plupart, consacrent 50 % du revenu à l'alimentation du ménage. Pour le reste du revenu, les femmes des Aguégus et une bonne partie des femmes d'Ayiguinnou privilégient les soins, la scolarisation des enfants et l'épargne » (FAO, 1996, p. 14).

CONCLUSION

La ville de Séguéla est approvisionnée par six zones de production dont deux principales que sont, Abidjan et Daloa. Par ailleurs, le fumage est le principal mode de traitement des produits et les prix de vente diffèrent selon l'espèce, l'état du produit (fumé ou frais) et le mode de vente (en détail ou en gros). Aussi, ce commerce mobilise 190 femmes dont 5 grossistes, 10 fumeuses et 175 détaillantes. Plus de la moitié de ces femmes à un revenu mensuel en deçà du SMIG ivoirien. De plus, ce commerce contribue à l'amélioration des conditions de vie des femmes de Séguéla malgré leurs revenus inférieurs au SMIG ivoirien. Certes l'activité concourt à leur autonomie financière, mais, ces femmes sont confrontées à des difficultés dans l'exercice de leur fonction. Il s'agit, entre autres, du difficile accès aux zones de production pendant certaines périodes, à la récurrence des rackets, des tracasseries routières et à la prédominance d'analphabètes dans leur rang.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, 2019 : Effondrement de la politique d'emploi du gouvernement ivoirien et relais du secteur privé : le cas de la SUCAF CI *in* *À H 5H 2*, Université de Lomé, pp. 68-79

Bakayoko-Ly Ramata, 2019, *Discours sur l'autonomisation de la femme*, Abidjan, " https://www.gouv.ci/_actualite-article, consulté le 26 Juin 2022

Banque Africaine de Développement : 2015, *Autonomiser les femmes africaines dans l'agriculture : la BAD dévoile son plan*, Groupe de la Banque Africaine de Développement, 2 p.

Banque Mondiale, 2022, *Côte d'Ivoire : une petite subvention qui change la vie*, Côte d'Ivoire, 8 p.

Bongiwe NJOBE et Susan KAARIA, 2015, *Les femmes et l'agriculture : Le potentiel inexploité dans la vague de transformation*, Sénégal, 29 p.

Catherine COQUERY-VIDROVITCH, « Histoire des Femmes d'Afrique », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 6 | 1997, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 27 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/clio/373> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.373>

Direction de la communication et des Instances de la Francophonie, 2016, *Résolution sur la création d'une entité au sein de l'OIF pour la promotion de l'égalité femme-homme, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles*, Antananarivo (Madagascar), 2 p.

ÉVARISTE Oyédélé Biao Adeoti, IBOURAÏMA Yabi, AFOUDA Marius Akpo, MAXIMENNE Amontcha and EULOGE Ogouwalé, 2018 : Africa Development / Afrique et Développement *in* *CODESRIA* Vol. 43, No. 2 (2018), pp. 173-189, 20 p.

- FAO, 1994, *Rapport national sur les femmes, l'agriculture et le développement rural*, FAO, Rome (Italie), 9 p.
- FAO, 1996 : *Rapport du groupe de travail sur la position centrale des femmes et les questions liées au genre dans les communautés de pêche*, FAO, Bénin, 54 p.
- FAO, 2008 : *Vue générales du secteur des pêches nationales : république du Sénégal*, Dakar, FAO, 2008, 27 p.
- PEUMOND Jeanne, 2008, *Financement de la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*, Côte d'Ivoire, 6 p.
- KOUMAN Koffi Mouroufié et KOUADIO Nanan Kouamé Félix, 2016 : commerce des produits de la pêche locale à Grand-Bassam *in Revue de Géographie de l'Université Ouaga I* N°005, Oct. 2016, Vol.1, pp 56-76
- M. AMADOU, N'GUER Alioune et THIAM Ismaila, 1995 : Circuit de Distribution : Commercialisation du Poisson dans le Sous-secteur de la Pêche Artisanale en Mauritanie, *in Bull. Centr. Rech. Océanogr. Pêche.* 27, Mauritanie, pp. 12-27
- Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales, 2018, *résumé du document de politique nationale sur l'égalité des chances, l'équipe et le genre*, Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales (Côte d'Ivoire), 20 p.
- Ministère Nigérien de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, 2007 : *Stratégie de développement de la pêche et de l'aquaculture*, Niger/PMEDE/FAO/DFID, 48 p.
- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Séguéla, 2012, *Rapport d'activités*, Séguéla, 25 p.
- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Séguéla, 2018, *Rapport d'activités*, Séguéla, 27 p.
- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Séguéla, 2019, *Rapport d'activités*, Séguéla, 22 p.
- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Séguéla, 2020, *Rapport d'activités*, Séguéla, 25p.
- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Séguéla, 2021, *Rapport d'activités*, Séguéla, 28 p.
- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Séguéla, 2022, *Rapport d'activités*, Séguéla, 30 p.
- Nations Unies, 2017, *Rapport sur les objectifs de développement durable*, Nations Unie, New York, 64 p.
- ONU-Femme, 2017 : *Évaluation du Portefeuille-Pays, Rapport final d'évaluation Version V5 Côte d'Ivoire 2014 – 2016*, Côte d'Ivoire, 122 p.
- Organisation Internationale du Travail (OIT), 2021 : *Étudier et affronter les obstacles à la participation et à l'organisation des femmes autochtones*, Genève, Suisse, 116 p.
- Oumarou NJIFONJOU, 2002 : *Évolution des importations du poisson suite à la dévaluation du francs CFA et son impact sur la production locale Camerounaise*, (CRHOL-IRZV), Camérroun, 19 p.

Plan International, 2015, *Jeune, femme et sans emploi : le triple défi*, Rapport octobre 2015

Sangaret Inthy, 2020, *Autonomisation des femmes vulnérables participant au Programme national de bourses de sécurité familiale (PNBSF) du Sénégal, demeurant dans la commune de Saint-Louis*, Mémoire de Master, Université Gaston-Berger, Saint-Louis (Sénégal), 150 p.

STELLA Williams, 2018 : *Rôle économique des femmes dans les communautés de pêche : le cas de Koko*, Nigeria, 5 p

Seynabou CAMARA, 2018 : *Le rôle des femmes dans la commercialisation du poisson dans la région du cap*, Cape Town / Afrique du Sud, 51 p.

Théophile DZAKA-KIKOUTA et Catherine MABENGE, 2018, Enjeux de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes en Afrique francophone in *La francophonie économique I. Situation économique en Afrique francophone : enjeux et perspectives*, l'Université de Montréal, pp. 118-153

YATTARA Maïmounatou Altini, 2017, *Accroître l'autonomisation économique pour soutenir l'empowerment des femmes rurales au Mali : étude de deux structures collectives féminines de la région de Koulikoro (l'association Musowjigitugu-tondes productrices de farines infantiles de la commune de Toubacoro et l'union Siyiriwa des productrices de beurre de Karité du Cercle de Dioïla)*, Mémoire de Maîtrise sur mesure en développement rural intégré, Université du Québec, Canada, 194 p.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 10 août au 10 septembre 2022.

Retour d'évaluation : 10 octobre 2022.

Date de publication : 15 décembre 2022.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Références bibliographiques Article

dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Oguniola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77